

Carte d'identité

Réunir toutes les pièces avant de prendre rendez vous au
05.53.51.72.00

Délai d'obtention : 4 semaines

Validité : 10 ans

Pièces justificatives :

- ✓ Pré demande faite sur le site ants.gouv.fr (imprimer le formulaire ou relever le numéro de pré-demande)
- ✓ 2 photographies d'identité sans lunettes de moins de 6 mois certifiées conformes
- ✓ Acte de naissance avec filiation complète (à demander à la mairie de votre lieu de naissance) si votre CNI est périmée de plus de 2 ans ou si il s'agit d'une 1^{ère} demande
- ✓ Copie du livret de famille pour les femmes mariées ou jugement de divorce
- ✓ Pour l'enfant mineur, livret de famille des parents.
- ✓ Original d'un justificatif de domicile de moins d'un an (avis d'impôts sur les revenus, facture EDF-GDF, attestation d'assurance habitation etc.)
- ✓ Si vous êtes majeur et hébergé, un certificat d'hébergement manuscrit + original de la carte d'identité de l'hébergeant
- ✓ Si renouvellement, ramener l'ancienne carte à défaut, la déclaration de perte ou de vol
- ✓ 25 euros de timbre fiscal dématérialisé en cas de perte ou de vol